

Affaire suivie par :

Xavier Bracq
02 38 77 33 15
Laurence Fourrichon
02 38 77 33 19

Destinataires

MONSIEUR - VEOLIA SECTEUR SOLOGNE
MONSIEUR LE PRESIDENT - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BOURGES
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE MEHUN SUR YEVRE
MONSIEUR LE DIRECTEUR - ARS DU CENTRE - DD DU CHER

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du
contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BOURGES

Prélèvement	00092945	Commune	MEHUN-SUR-YEVRE
Unité de gestion	0126 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BOURGES	Prélevé le :	mercredi 08 novembre 2023 à 09h31
Installation	TTP 000188 PONT DE LA PLANTE	par :	CBM
Point de surveillance	P 0000000193 RES DU PONT DE LA PLANTE	Type visite :	AU
Localisation exacte	ROBINET AVAL DU RESERVOIR		

Mesures de terrain

Résultats

Limites de qualité
inférieure supérieureRéférences de qualité
inférieure supérieure**Analyses laboratoire**

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : AU Code SISE de l'analyse : 00095720 Référence laboratoire : LSE2311-24382

MÉTABOLITES PERTINENTS

Chlorothalonil R471811

0,228

µg/L

0,10

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00092945)

Eau d'alimentation dépassant la limite de qualité pour le Chlorothalonil R471811. Un suivi renforcé va être mis en place afin de suivre l'évolution de la situation.

Signé à BOURGES le 28
novembre 2023

P/ le Préfet,
La référente eaux potable et de
loisirs

Christelle RAILLARD